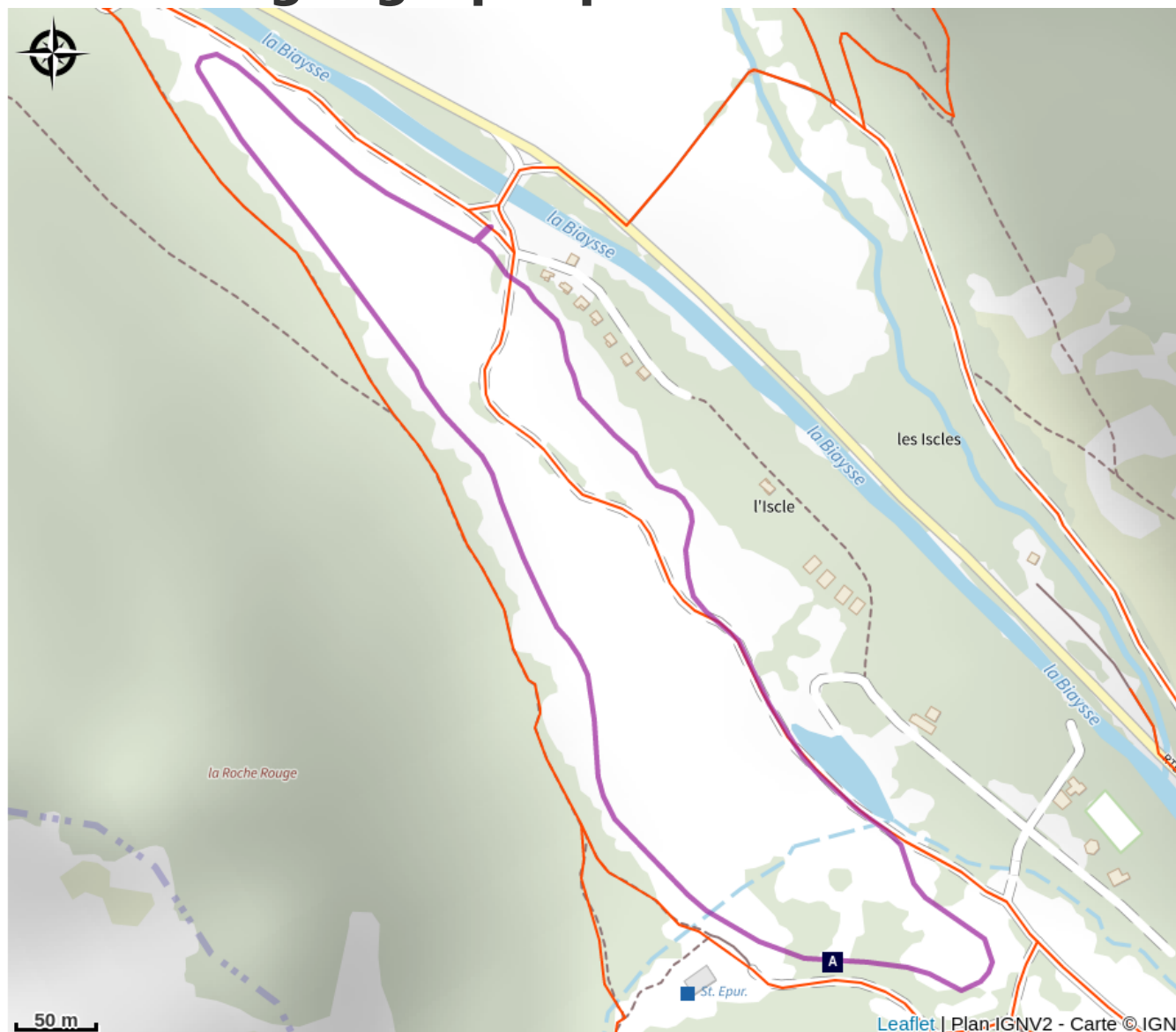







Situation géographique



-  Le pin noir (A)
-  La goodyère rampante (C)
-  Le pouillot de Bonelli (E)

-  Le campagnol amphibie (B)
-  Le sapin pectiné (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Quelques règles :

- Les pistes de ski de fond sont damées, balisées, sécurisées. Leur accès est payant et réservé aux skieurs nordiques
- Vous empruntez ces pistes sous votre propre responsabilité : informez-vous des conditions météo, des fermetures de pistes, ne surestimez pas vos capacités
- Respectez la signalétique : sens des pistes, dangers, intersections
- Les chiens sont interdits sur les pistes de ski de fond
- La fréquentation des pistes en dehors des heures d'ouverture est dangereuse et interdite (présence d'engins de damage)
- Emportez vos déchets

Sachez que les circuits sont possibles en skating ou en technique classique (alternatif).

Les conditions de pratique sont très agréables toute la journée en hiver. Cependant, dès le mois de mars, privilégiez la pratique le matin, certaines pistes peuvent être vite au soleil.

N'hésitez pas à vous rendre au chalet nordique pour obtenir le plan des pistes ou pour tout renseignement !

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112

Sur votre chemin...



Le pin noir (A)

Le pin noir n'est pas venu ici naturellement. Il a été replanté par l'Office National des Forêts pour stabiliser les terrains de montagne érodés. Il se reconnaît à ses grandes aiguilles groupées par 2 et à ses gros cônes.

Crédit photo : Christian Baïssset - Parc national des Écrins



Le campagnol amphibie (B)

Des coulées dans les roseaux et des trous de 6 à 7 cm de diamètre... Un campagnol amphibie est passé par là ! Ce gros rongeur au pelage brun foncé sur le dessus creuse son terrier dans la berge du ruisseau. Cette espèce dont le lieu de vie est lié à l'eau ne cause pas de dommage aux cultures. N'ayant pas une reproduction avec de fortes pullulation, il est en faible effectif et est menacé de disparition.

Crédit photo : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



La goodyère rampante (C)

Cette petite orchidée discrète pousse sur la mousse, dans le sous-bois de la pinède. Ses feuilles, situées à la base de la tige, sont ovales et pointues, avec des nervures en réseau. La tige, dressée, porte seulement quelques écailles. Les fleurs blanches, couvertes d'un fin duvet sont disposées en un épi spiralé et tournées du même côté. Un petit bijou qu'il faut savoir admirer !

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



Le sapin pectiné (D)

Sur ce versant exposé au nord, nommé ubac, le sapin se plaît. Ses aiguilles ont 2 bandes blanches en dessous. Elles sont implantées de part et d'autre des rameaux et non tout autour comme chez l'épicéa. Les cônes allongés sont dressés et non pendants. Il est ici bien présent, souvent mélangé à du mélèze, à l'ombre duquel il peut pousser. A l'inverse, le mélèze, arbre de lumière, ne peut pousser sous un couvert de sapins !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le pouillot de Bonelli (E)

D'avril à juin, un chant d'oiseau bien peu mélodieux, un trille court et sonore, retentit dans la forêt. C'est celui du pouillot de Bonelli, revenu de migration. C'est un oiseau au plumage assez terne, vert olive avec le ventre blanc. Bien pratique pour se dissimuler dans les branches mais beaucoup moins pour se faire remarquer par une femelle. Une seule solution : chanter fort ! Il vit dans les forêts claires et les landes sur les versants chauds.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins